



**REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE – MULTI-PARTNER TRUST FUND
(MPTF-RCA)**

DOCUMENT DE PROJET – FAST TRACK WINDOW

Titre du Projet: Soutien au regroupement des Forces de Défense Centrafricaines(FACA) dans des casernes réhabilitées et leur enregistrement	Organisation(s) des Nations Unies Participante: PNUD: Organisation Participante des Nations Unies MINUSCA: Assistance aux niveaux stratégique et technique.
Contact du Project: Natasha Van Rijn – UNDP, Bangui, +236 72216718, natasha.van-rijn@undp.org Sossi Tatikyan – MINUSCA, Bangui, +236 75745151, tatikyan@un.org E-mail: registry.cf@undp.org	Partenaire(s) d'exécution – nom& type (Gouvernement, CSO, etc.): Fondation Suisse de Déminage (FSD)
Lieu du Projet: République Centrafricaine, Bangui (Camps Kassai et Camp du Bataillon de Soutien et des Services (BSS)	Coût total du projet: 1 114 323 \$ MPTF/RCA: 1 114 323 \$ <hr/> Date de démarrage du projet et durée–1 Sept 14 Durée – 4 mois

Organisation Participante NU : Programme des NU pour le Développement Aboubacar Koulibaly, Directeur Pays <i>Signature</i> <i>Date & Sceau</i>	Partenaire de Mise en Ouvre : Fondation Suisse de Déminage (FSD) Eugenio Balsini, Directeur de Programme en RCA <i>Signature</i> <i>Date & Sceau</i>	Partenaire Sous-Contractant : Ministère de la Défense Aristide SOKAMBI Ministre de la Défense Nationale, Chargé de la Reconstruction des Armées, des Anciens Combattants et Victimes de Guerre <i>Signature</i> <i>Date & Sceau</i>
---	---	---

COMPOSANTE 1: Le « POURQUOI »

Les camps militaires des Forces de Défense Centrafricaines ont fait l'objet d'attaques fréquentes par les combattants de l'ex-Séléka et ont été occupés pendant plusieurs mois. Beaucoup d'éléments FACA ont fui le pays durant le conflit. Avant les affrontements de Décembre 2013, environ 7.000 sur les 8.343 FACA officiellement déclarés avant Mars 2013, étaient revenus; mais n'avaient pas repris service. Ils étaient désarmés et ne recevaient pas leurs salaires entre Août 2013 et Février 2014. A la suite des nouveaux affrontements survenus le 04 Décembre 2013, les FACA se sont enfuis de nouveau. Alors que certains d'entre eux avaient rejoint la Séléka dans les tout premiers mois de la rébellion, beaucoup sont allés grossir les rangs des Anti-balaka. Les formalités d'enregistrement qui avaient démarré depuis la fin de Décembre 2013, étaient effectuées par une équipe restreinte de nationaux sans équipement adéquat jusqu'au moment où le PNUD a apporté son assistance en avril 2014. Ces formalités d'enregistrement ont été effectuées sans monitoring ni assistance technique internationales. Ceci limitant la nature et la qualité des données et informations attendues, et indispensables pour le bon déroulement des vérifications d'accréditation attendues et nécessaires, pour la restructuration et la réforme des Forces Armées conformément aux Résolutions du Conseil de Sécurité. Sur les 6.800 FACA enregistrés jusqu'en mai 2014, seuls 1500 à 2000 d'entre eux ont repris service, ce qui explique le manque de conditions élémentaires d'accueil et de gestion dans les camps, la suspension des activités régaliennes des forces de défense engendrant un manque de motivation des militaires dû aux facteurs évoqués supra.

Alors qu'il existe un projet conjoint (MINUSCA, PNUD et PBF) d'urgence pour la "Réhabilitation des Capacités Fonctionnelles de la Police et de la Gendarmerie", à travers la réhabilitation de 08 commissariats de police de Bangui et de 03 brigades de gendarmerie, et d'autres initiatives en soutien à la police et à la gendarmerie de la part de la communauté internationale en vue de renforcer les capacités opérationnelles de ces institutions, il n'y a jusqu'ici aucune initiative prise en vue de soutenir les Forces Armées. Le projet est aussi initié en complément du projet des Nations Unies cité plus haut ainsi que le projet sur la relocalisation de la Séléka de Bangui proposé par la MINUSCA en collaboration avec le Bureau Internationale de la Migration (IOM) et le projet de sécurité communautaire initié par le PNUD.

Le soutien au regroupement des FACA dans des casernes réhabilitées et leur enregistrement créeront une base pour vérifications d'accréditation à mener concernant les hommes et cela sera une source pour la future reconstitution, la reconversion et la réforme de l'Armée Nationale conformément aux Résolutions 2121, 2127, 2134 and 2149 du Conseil de Sécurité des Nations Unies et également conformément aux normes concernant le respect des droits humain et du droit humanitaire.

Le Ministère de la Défense souhaiterait d'abord regrouper les FACA à Bangui pour ensuite les restructurer, et en faire une armée de garnison avant de les déployer progressivement, à partir des leçons apprises du passé, au niveau des 6 provinces militaires pour assurer la sécurité sur le territoire de la République. Cependant, il manque des moyens pour réaliser cela sans l'assistance de la communauté internationale. Les casernes des FACA ont été pillées et détruites. Le projet vise à réhabiliter certaines structures au niveau de deux importantes casernes de Bangui, à savoir les camps Kassai et BSS avec l'appui du bataillon du génie militaire des FACA. Du coup, ces casernes pourront accueillir les soldats regroupés, faciliteront leur organisation et le maintien de la discipline. Cette activité également contribuera à redorer le blason des FACA et à améliorer leurs conditions d'existence. C'est dire donc qu'elles auront pour but de réduire la violence d'une manière générale et l'implication probable des FACA dans les Anti-balaka et les autres groupes armés. La participation du bataillon du génie militaire de FACA dans la réhabilitation des deux camps démontrera leur engagement à participer au processus de restructuration de l'armée et à la reconstruction du pays; ce qui contribuera à l'amélioration de l'image de marque de l'armée.

COMPOSANTE 2: Le 'QUOI'

Le regroupement des FACA dans les casernes permettra de les organiser, de maintenir la discipline, d'améliorer leurs conditions d'existence, de relever leur moral, de faciliter le commandement et le contrôle et empêchera leur implication dans les groupes armés et réduira la violence. Du reste, le Ministère de la Défense a sollicité une assistance dans le cadre des opérations d'enregistrement en cours et la création d'une base de données fiable, complète et transparente. La création de cette base de données constituera le fondement pour la réalisation des futures vérifications d'accréditation, la conversion, la restructuration et la réforme des Forces Armées à travers la collecte d'informations indispensables.

La population est bénéficiaire indirecte de cette initiative dans la mesure où le projet vise à empêcher les FACA de s'impliquer dans les activités des groupes armés et à réduire la violence et les violations des droits de l'homme. Les bénéficiaires immédiats de ce projet sont d'une part le Ministère de la Défense pour lequel l'encasernement des FACA et leur enregistrement sont des priorités et d'autre part les FACA eux-mêmes dans la mesure où de meilleures conditions d'existence seront créées en leur faveur. Les mêmes conditions seront créées en vue de leur future réforme et ils seront engagés dans une activité constructive. A l'intérieur des casernes, la maternité, le centre de secours des sapeurs-pompiers, la cuisine et la cafeteria, ainsi que le centre de formation seront réhabilités et sécurisés en vue de créer les conditions élémentaires de sécurité propices à de meilleures conditions de travail, à la santé, à l'alimentation et à la formation.

Dans le cadre du projet, l'enregistrement et l'encasernement des FACA seront effectués sous monitoring international et impliquant des acteurs internationaux importants intervenant dans la restauration de la sécurité et de la stabilité en République Centrafricaine, ainsi que des acteurs nationaux impliqués dans la gestion des affaires de société et le contrôle démocratique du secteur de la sécurité. Le projet en question permettra de connaître les effectifs actuels et les informations indispensables concernant les FACA, telle que l'origine géographique, l'âge, la formation, la date de recrutement et toutes autres données sur les hommes qui aideront dans les prochaines enquêtes de moralité et la réforme. Le projet sera mis en œuvre en application des Résolutions 2121, 2127, 2134 et 2149 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, y compris les dispositions concernant les sanctions et l'embargo imposés à la RCA.

COMPOSANTE 3: Le 'COMMENT'

Comme indiqué plus haut, le bataillon du génie effectuera les travaux de réhabilitation des casernes. Cela engagera les FACA dans la reconstruction du pays, restaurera leur dignité et redorera leur blason qui a été écorné pendant le conflit. Les casernes réhabilitées seront à même d'accueillir les soldats regroupés et ainsi, la discipline sera mieux renforcée et les risques d'implication des FACA dans les groupes armés en particulier les Anti-balaka seront amoindris. Toujours dans le cadre de la sécurisation des casernes, celles-ci se fera par l'érection d'une clôture pour prévenir de futures attaques ou actes de pillages.

Les formalités d'enregistrement des FACA ont démarré à la fin du mois de décembre 2013 sans soutien ni monitoring de la part de la communauté internationale et sans équipement adéquat. Durant la première semaine du mois d'avril 2014, des équipements ont été remis par le PNUD au Ministère de la Défense. Sur la base de ce soutien, il semble nécessaire d'aider les autorités à créer une base de données fiable, durable et facilement manipulable pour permettre à partir des informations recueillies, de mener les futures vérification d'accréditation, de procéder à la conversion et d'entamer le processus de réforme du secteur de la défense. Pour attendre ce résultat, FSD déploiera un expert IT pour 60 jours de travail (75 jours de présence totaux au pays). Il sera chargé des tâches suivantes : Identification en collaboration avec le partenaire institutionnel, un endroit pour l'installation du server, Supervision de la réhabilitation de l'endroit identifié en tenant compte des nécessités de sécurité et en prenant toutes précautions pour garantir la durabilité et la sauvegarde de la base de données, Identification du software le plus approprié et plus adapté à la situation, Achat et l'installation du software et au test de fonctionnement, Production/adaptation des formulaires d'enregistrement, Production d'un manuel opératif pour les

modalités d'enregistrement et répartition des compétences. Production d'un guide pour la maintenance de la banque de données, assurer un système de back up régulière, Création d'une équipe de gestion de la banque de données (ITs, Data Entry Officers) et leur formation. L'expert IT FSD travaillera en stricte coopération avec le Directeur des Ressources Humaine du MoD.

Le Gouvernement centrafricain s'engage à verser régulièrement les soldes des soldats du Bataillon du génie militaire engagés dans la réhabilitation des casernes pendant toute la durée du projet. Le projet prendra en charge le paiement des Primes Global d'Alimentation (PGA) pour les effectifs pour les jours travaillés sur le chantier. Le projet pourra démarrer si la situation sécuritaire le permet. Il peut s'arrêter en cas d'attaques extérieures des casernes ou de bouleversement de l'ordre constitutionnel.

BUDGET

CATEGORIES	Montant de l'Agence Participante	TOTAL
1. Staff et autres personnels	141 813	141 813
2. Provisions, Matières, Matériels	54 500	54 500
3. Equipement, Véhicules, et Fourniture (y compris la dépréciation)	12 011	12 011
4. Services contractuels	0	0
5. Voyages, transport	9 872	9 872
6. Transferts et Dons aux Contreparties	809 543	809 543
7. Coûts Généraux d'Opération et autres Coûts Directs	13 684	13 684
Sous-Total des Coûts du Projet	1 041 423	1 041 423
8. Coûts de Soutien Indirects: Le taux ne doit pas excéder 7% du total des catégories 1-7, comme spécifié dans le mémorandum d'entente du MPTF de la RCA.		72 900
TOTAL		1 114 323

Evaluation des Risques:

Risque	Probabilité (élevé, moyen, bas)	Sévérité de l'impact sur le projet (élevé, moyen, bas)	Stratégie de Monitoring et de Mitigation.
Mutinerie interne au sein des Forces de Defense	Moyen	Elevé	Assurer la protection des actifs du projet, mettre en place un cadre de suivi de l'évolution politique et sécuritaire ; promouvoir le dialogue entre l'encadrement des forces et les éléments de l'armée
Non-paiement ou retards du versement des soldes des soldats impliqués dans les travaux de réhabilitation des casernes	Moyen	Elevé	Le Ministère de la Défense envoie une lettre d'engagement au Comité de pilotage du MPTF pour garantir la fourniture en quantité et qualité des services attendus comme contribution du Gouvernement pendant toute la durée du projet ; Les PGA payés par le projet aux éléments engagés dans la réhabilitation et pendant toute la durée du projet.
De nouvelles attaques venant de l'extérieur sur les casernes à réhabiliter avant, pendant et après la réhabilitation	Moyen	Elevé	La mise en œuvre rapide et efficace du projet réduira en soi ce risque avec l'encasernement des FACA. Cela renforcera leurs capacités à résister en cas d'attaques par des groupes armés, de même que leur implication dans les groupes armés et affaiblira ces groupes. La réhabilitation permettra aussi de les sécuriser avec l'érection d'un mur de clôture qui empêchera toutes nouvelles attaques et tout acte de pillage.
Délai de la réorganisation des FACA avec comme conséquence le manque de contrôle et d'encadrement des effectifs leur implication dans des actes répréhensibles	Moyen	Elevé	La mise en œuvre rapide et efficace du projet en soi réduira ce risque en regroupant les FACA dans les casernes; ce qui permettra de renforcer la discipline et leur engagement dans les activités constructives.
Instabilité du Gouvernement de transition et changements d'interface nationale au niveau technique et décisionnel	Moyen	Moyen	Appui de la Communauté internationale pour stimuler le dialogue politique, la cohésion sociale et la réconciliation nationale

COMPOSANTE 4: Le 'QUI'

Les partenaires du PNUD seront la *Fondation Suisse de Déminage* (FSD) comme partenaire de mise en œuvre et la MINUSCA pour fournir une assistance stratégique et technique, et pour assurer la coordination et la facilitation entre les partenaires nationaux et internationaux.

La MINUSCA a désigné un point focal, spécialiste de la section de la réforme des secteurs de la sécurité, en charge de veiller à l'application du rôle de MINUSCA dans le projet (coordination, facilitation avec les autorités de la Défense Nationale et les partenaires internationaux). Le rôle substantif de la MINUSCA est de suivre le respect de la mise en œuvre du projet en conformité avec les Résolutions du Conseil de Sécurité, de soutenir les autorités nationales dans la réforme de la Défense et l'audit des Forces de Défense. La MINUSCA continuera de consulter régulièrement d'autres acteurs, en particulier l'Union Européenne et la France, sur la coordination des activités visant à aider les FACA, afin de créer des synergies et d'éviter les duplications d'assistance. La MINUSCA facilitera les relations et l'accès du PNUD et de la FSD aux autorités et les institutions sécuritaires nationales nécessaires à la mise en œuvre du projet. La MINUSCA contribuera à la rédaction des rapports narratifs aux bailleurs de fonds sur la mise en œuvre du projet.

Le PNUD, en tant qu'Organisation Participante des Nations Unies reçoit les contributions du MPTF/RCA et transfère les fonds à la FSD selon les règles et procédures qui lui sont propres. Un Mémoire d'entente sera signé entre le PNUD et la FSD sur la gestion du projet et détaillera les rôles et responsabilités de chaque partie dans la gestion du projet. La FSD sera, entre autres, responsable de la consolidation des rapports narratifs et financiers et de la soumission de ces informations au PNUD. Ces rapports seront exploités par le PNUD qui soumettra un rapport narratif et financier annuels du projet au Secrétariat du MPTF/RCA.

Le partenaire dans la mise en œuvre du projet sera la Fondation Suisse de Déminage (FSD) et travaillera en étroite collaboration et coopération avec le Ministère de la Défense, en particulier la Direction des Infrastructures et la Direction Générale des Ressources Humaines. La FSD fournira le personnel pour la mise en œuvre du projet. En particulier, elle nommera un gestionnaire de projet et une équipe de gestion du projet. Le bataillon du génie fort de 482 hommes, dont une compagnie des travaux à 150 hommes, sera impliqué dans la réhabilitation des casernes. Une équipe du Ministère de la Défense et les FACA avec l'appui d'un expert international mis à disposition par la FSD termineront l'enregistrement des FACA et créeront une bonne base de données facile à utiliser. Un Mémoire d'accord sera signé entre la FSD et le Ministère de la Défense et définira les rôles et responsabilités de chaque partie.

Un Comité Technique de Gestion (CTG) sera mis en place et comprendra 3 représentants du Ministère de la Défense (Chargé de Mission en matière de projet, Directeur des Infrastructures, Directeur des Ressources Humaines), 2 représentants du PNUD, 1 représentant du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale, 2 représentants de la MINUSCA (le point focal dans l'unité de SIU/RSS et un conseiller défense / militaire), 2 représentants de FSD (Managers de Programme et de Projet). Le CTG se réunira en tant que de besoin, mais au moins une fois par semaine sous la direction du Chargé de Mission en matière de projet et un représentant du PNUD. Le Secrétariat du CTG sera assuré par le PNUD.

Aussi, un Comité de Pilotage (CP) sera mis en place sous la direction du Ministre de Défense ou son représentant désigné, et le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies ou son représentant désigné. Le CP est chargé de donner des orientations stratégiques au CTG et de prendre des décisions en cas de besoin. Le CP comprendra 2 représentants du Ministère de la Défense (Directeur de Cabinet du Ministre de la Défense, Chargé de Mission en matière de projet), 3 représentants de la

MINUSCA (le/la Chef de la section de SIU / RSS, le point focal pour le projet et un représentant de l'état major des forces de defense), 1 représentant du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale, 2 représentants du PNUD, 1 représentant de FSD, 1 représentant de la France, 1 représentant de la MISCA jusqu'à la fin de son mandat et 1 représentant de l'Union Européenne. Le CP se réunira tous les deux mois et chaque fois que de besoin sur demande du CTG. Le secrétariat du CP sera assuré par la MINUSCA.

Cadre de résultats:

Domaine thématique (Basé sur la Proposition à 6-Points du Secrétaire Général)				
Autorité et obligations de l'Etat				
<i>Résultats du projet</i>				
Décrire le résultat du projet	Indicateurs	Ligne de base et cible	Moyens de vérification	Evaluations/Risques
<p>Produit 1 :</p> <p>Un système d'enregistrement des forces de défense est fonctionnel, les données sont proprement stockées, préservées et traitées, et contribuent à l'analyse de la cartographie et de la composition des troupes actuelles (région d'origine, date de recrutement/ affectation, spécialités/ qualifications, ect...)</p>	<p>Il existe une base de données fiable, durable, avec des informations indispensables pour les futures vérifications d'accréditations, la réforme et la restructuration des forces de défense.</p> <p>Le personnel concerné du Ministère de la Défense a acquis les connaissances nécessaires pour faire exploiter et assurer la maintenance de la base de données après la fin du projet</p>	<p>0-1 Masse de saisie linéaire, ne permet pas de faire ressortir les données qualitatives. Capacités, moyens techniques et matériels limités.</p>	<p>Le comparer au fichier de paiement qui existait avant Mars 2013</p> <p>Travailler régulièrement avec le Bureau des ressources Humaines de l'Etat-major (B1) en visitant et explorant conjointement les capacités et modalités d'utilisation de la banque de données.</p>	<p>Sensibilités sur les questions concernant le groupe ethnique/l'origine régionale, les difficultés à vérifier l'information reçue.</p> <p>Non utilisation de la base de données pour les mises à jour par les personnes</p>

<p>Produit 2. Les bâtiments des services essentiels et structures sécuritaires du Camp Kassai et du camp BSS sont réhabilités et disponibles pour les activités de routines des forces et contribuent à l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail, réduisant les risques potentiels de leur collusion et participation à des actes répréhensibles</p>	<p>Création de conditions de vie et de travail adéquates dans les deux casernes de FACA ciblées par le projet en vue de leur accueil et regroupement.</p>	<p>60 % des FACA ne travaillant pas de manière régulière, n'ayant pas les conditions de travail ni de formation adéquates et sont engagés dans les activités de groupes armés non étatiques.</p>	<p>Fiches de présence, audits pour établir les conditions de vie et de travail et présence des FACA.</p>	<p>Non reprise du travail par manque de motivation, d'activités militaires, situation sécuritaire, engagement dans les groupes armés, moral bas et problème de discipline</p>
<p>Produit 3. Participation et implication des forces de défense dans la réhabilitation des emprises militaires de la ville de Bangui, contribuant à leur responsabilisation dans le processus de reconstruction des outils sécuritaires de l'état et à la remise en forme du bataillon du Génie et pas uniquement</p>	<p>Les FACA ont réhabilité leurs casernes et contribuent à l'amélioration de leur condition de travail et de vie</p>	<p>2 casernes des FACA, compris dans le projet ont été détruites et pillées pendant la crise</p>	<p>La qualité et la durée de la réhabilitation des casernes.</p>	<p>Situation Sécuritaire, retard dans l'obtention du matériel nécessaire, non-paiement des soldes des soldats du bataillon de génie pendant les travaux,</p>